

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

**OBJECTIF** - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

# Allianz Green Bond

## Catégorie d'Actions PT (H2-CHF)



ISIN LU1629891547

WKN A2DTC5

### PRODUIT

**Allianz Green Bond** (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz Global Investors Fund qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors. Ce Compartiment est autorisé et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg ([www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)).

Allianz Global Investors GmbH, une société de gestion de capital allemande, est autorisée et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) en Allemagne ([www.bafin.de](http://www.bafin.de)). Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 23.04.2024.

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

#### DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée indéterminée. Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Une assemblée générale des actionnaires du Compartiment peut mettre fin à la gestion du Compartiment conformément aux règles du Compartiment. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Compartiment confiera la gestion du Compartiment à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

#### OBJECTIFS

Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement dans des Titres de Créance de qualité Investment Grade des Marchés obligataires mondiaux libellés dans des devises de pays de l'OCDE conformément à la stratégie des Obligations vertes.

Le Compartiment suit la Stratégie Obligations vertes en mobilisant les marchés de capitaux en vue de la transition vers une société à faible émission de carbone, la préservation du capital naturel et l'adaptation aux changements climatiques, et analyse les investissements effectués afin de s'assurer qu'ils ne nuisent pas de manière significative aux objectifs d'investissement environnementaux. Des critères d'exclusion minimum sont appliqués pour les investissements directs.

Le Compartiment investit au moins 85 % de ses actifs dans des Obligations vertes, conformément à la Stratégie Obligations vertes. Les Obligations vertes sont des obligations destinées à encourager la durabilité et à soutenir des projets liés au climat ou d'autres types de projets environnementaux spécifiques. Le Compartiment doit investir au moins 80 % de ses actifs dans des obligations assorties d'une bonne notation de crédit. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 15 % de ses actifs dans des obligations autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut détenir et/ou investir jusqu'à 25 % de ses actifs en dépôts et directement en Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à titre temporaire à des fins de gestion de la liquidité et/ou dans un but défensif. Nous pouvons investir jusqu'à 10 % des

actifs du Compartiment dans des Obligations à haut rendement, qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % des actifs dans des ABS et/ou MBS assortis d'une bonne notation de crédit. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des OPCVM et/ou OPC. Exposition de change hors EUR de 10 % maximum. La Duration des actifs du Compartiment doit être comprise entre zéro et 13 ans.

Nous gérons ce Compartiment par rapport à un Indice de référence qui est utilisé pour définir les objectifs de performance du Compartiment et mesurer ses performances. Nous suivons une approche de gestion active dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Même si les écarts par rapport à l'univers d'investissement, aux pondérations et aux caractéristiques de risque de l'Indice de référence, qui restent à notre seule discrétion, seront en toute vraisemblance importants, il est possible qu'une majorité des investissements du Compartiment (hors instruments dérivés) porte sur des composantes de l'Indice de référence.

Indice de référence : ICE BOFAML Green Bond (hedged into CHF).

Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable. Nous réinvestissons les revenus dans le Compartiment. Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Catégorie SFDR – Article 9 (un produit financier qui a pour objectif l'investissement)

**Dépositaire:** State Street Bank International GmbH - Luxembourg Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.), veuillez consulter la section « AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ».

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Compartiment s'adresse à des clients de détail qui possèdent des connaissances de base et/ou de l'expérience en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Compartiment 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous ne pouvez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre/résilier facilement votre Compartiment, ou de devoir le vendre/résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Compartiment dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque

entre basse et moyenne sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le classement du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer à l'avenir. Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

**Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.** Ce Compartiment ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les risques importants suivants ne sont pas entièrement pris en compte par l'ISR :

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les risques de ce Compartiment et l'exposer à d'autres risques tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque opérationnel (une description complète des risques est disponible dans le Prospectus).

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Compartiment lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Compartiment dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2023. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 3/2016 et 3/2019. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 7/2018 et 7/2021.

Période de détention recommandée: 3 ans

Exemple d'investissement: 10.000 CHF

| Scénarios     |                                                                                                               | Si vous sortez après<br>1 an | Si vous sortez après<br>3 ans    |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| Minimum       | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                              |                                  |
| Tensions      | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br><i>Rendement annuel moyen</i>                       | 7.470 CHF<br>-25,3 %         | 7.350 CHF<br>-9,8 % chaque année |
| Défavorable   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br><i>Rendement annuel moyen</i>                       | 7.510 CHF<br>-24,9 %         | 7.350 CHF<br>-9,8 % chaque année |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br><i>Rendement annuel moyen</i>                       | 9.900 CHF<br>-1,0 %          | 10.160 CHF<br>0,5 % chaque année |
| Favorable     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br><i>Rendement annuel moyen</i>                       | 10.660 CHF<br>6,6 %          | 10.810 CHF<br>2,6 % chaque année |

### QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du Compartiment sont strictement séparés des actifs des autres fonds et des actifs propres de la société de gestion.

Le Compartiment n'est ni responsable des actifs des autres fonds ni responsable des passifs de la société de gestion. Cela s'applique également aux passifs de la société de gestion résultant d'opérations juridiques qu'elle conclut pour le compte collectif des investisseurs du Compartiment.

Par conséquent, ni l'insolvabilité de la société de gestion, ni celle du dépositaire désigné du Compartiment n'entraînera une perte d'argent pour les investisseurs du Compartiment.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, le dépositaire du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux investisseurs du Compartiment, ou confiera sa gestion à une autre société de gestion.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si

c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 CHF par an sont investis

|                                        | Si vous sortez<br>après 1 an | Si vous sortez<br>après 3 ans |
|----------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                    | 261 CHF                      | 404 CHF                       |
| <b>Incidence des coûts annuels (*)</b> | 2,6 %                        | 1,3 % chaque année            |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,9 % avant déduction des coûts et de 0,5 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

### Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

|                        |                                                                                                                                                                                                   | L'incidence des coûts<br>annuels si vous rachetez<br>après 1 an: |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | 2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | 197 CHF                                                          |
| <b>Coûts de sortie</b> | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire.                                                                       | 0 CHF                                                            |

### Coûts récurrents

|                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                     |        |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 0,65 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                      | 64 CHF |
| <b>Coûts de transaction</b>                                              | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 0 CHF  |

### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

|                                        |                                                                 |       |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Commissions liées aux résultats</b> | Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment. | 0 CHF |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------|

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée: 3 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Compartiment peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 3 ans pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le

Compartiment est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Compartiment, vous ne paierez que la commission de sortie. La procédure détaillée de rachat de parts du Compartiment est décrite dans le Prospectus.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veuillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

**Numéro de téléphone :** +49 69 24431 140

**Site Internet :** <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>

**Adresse e-mail :** [investorrightsandcomplaints@allianzgi.com](mailto:investorrightsandcomplaints@allianzgi.com)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal. Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment de cette SICAV, ce qui peut entraîner des frais d'entrée. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de cette SICAV. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments de cette SICAV. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec

les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur: <https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français aussi disponible gratuitement sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Succursale Luxembourgeoise, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg ou sur le site internet <https://lu.allianzgi.com>;
- les performances passées jusqu'à 10 ans et les scénarios de performance.